

## Avis de recherche LE DAMIER DE LA SUCCISE

En 2016, le Conservatoire d'espaces naturels a prospecté les habitats naturels les plus favorables à la présence du Damier de la Succise dans le but d'améliorer leurs milieux de vie.

Le Damier de la Succise est une espèce d'intérêt communautaire, c'est-à-dire considérée comme rare ou menacée en Europe. Fréquentant les prairies, ce papillon de jour est en fort déclin en Champagne-Ardenne. Il pond ses œufs exclusivement sur la Succise des prés, dont les feuilles serviront de nourriture aux jeunes chenilles.



Malgré la présence de sa plante hôte, le papillon n'a pas été retrouvé sur le site. Cela peut s'expliquer par le faible nombre de pieds de succise ou encore les mauvaises conditions météorologiques du printemps qui ont pu entraîner un retard sur le vol des adultes en cette saison.

D'autres prospections seront nécessaires dans les prochaines années.

## Actions & résultats

Retour sur 3 ans  
d'actions



## Natura 2000 - Qui contacter ?

Les structures animatrices, des interlocuteurs privilégiés

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et l'Office national des forêts ont pour mission d'informer et d'accompagner les propriétaires et les usagers dans la mise en place de projets, de contrats et chartes et également de poursuivre les inventaires et suivis sur la faune et la flore.



### CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

30 Chaussée du Port - CS 50 423  
51 035 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél : 03 26 69 12 39  
secretariat@cen-champagne-ardenne.org  
www.cen-champagne-ardenne.org



### OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Agence Aube-Marne  
Cité Administrative des Vassales  
38, rue Grégoire Pierre Herluison  
CS 70198 - 10006 Troyes Cedex  
Tél. 03 25 76 27 37  
Mail : ag.troyes@onf.fr

Site Natura 2000 n° FR 2100267

**Directeur de publication** : P. Launois,  
mairie de Mesnil-sur-Oger

**Directeur de rédaction** : P. Pinon-Guérin

**Rédaction** : CenCA en collaboration avec l'ONF

**Conception graphique** : Piment Noir

**Crédits photos** : P. Bourguignon, C. Leblanc, F. Mauro, B. Narcy,  
D. Pécheur, L. Rogeaux, J. Wendling

**Impression** : Imprimerie Félix  
1 200 exemplaires - Mars 2017

**DDT**

Direction  
Départementale  
des Territoires  
de la Marne

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MARNE

40, boulevard Anatole France  
51022 Châlons-en-Champagne  
Mail : ddt-seepr@marne.gouv.fr

Bulletin réalisé avec le soutien financier de :



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GRAND EST



### Avant-propos

Depuis 2009, la commune du Mesnil-sur-Oger assure l'animation et la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur les pâtis en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (viticulteurs, forestiers, chasseurs, pratiquants d'activités de pleine nature, usagers...). Ce patrimoine naturel exceptionnel constitue un atout pour notre territoire et il est primordial de le préserver. La démarche européenne Natura 2000 représente une véritable opportunité et un levier financier important pour atteindre cet objectif.

Notre commune, située au cœur de la côte des Blancs, attire de nombreux visiteurs et depuis plusieurs années des activités de pleine nature se développent et se diversifient. Cependant, comme toute activité humaine, ces pratiques ont un impact sur ces milieux naturels fragiles. Il convient donc de trouver un équilibre entre pratique des sports et loisirs de nature et préservation de notre environnement. Si vous souhaitez organiser un événement sur ou à proximité du site Natura 2000, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et l'Office National des Forêts sont à votre disposition pour faciliter vos démarches.

Afin de favoriser une meilleure appropriation locale de cet espace naturel et de sensibiliser les habitants à sa préservation, un projet de sentier de découverte au sein de la forêt mesniloise est en cours de réflexion. Associer les enfants des écoles du village serait un bon moyen de leur faire découvrir et comprendre les richesses des pâtis et de les rendre acteurs de la préservation de leur patrimoine local.

Il est de notre responsabilité à tous de préserver la faune, la flore et nos paysages, partie intégrante de l'identité champenoise et valeur ajoutée pour notre territoire !

Pascal LAUNOIS, maire du Mesnil-sur-Oger



# Le site Natura 2000 des pâtis du Mesnil et d'Oger

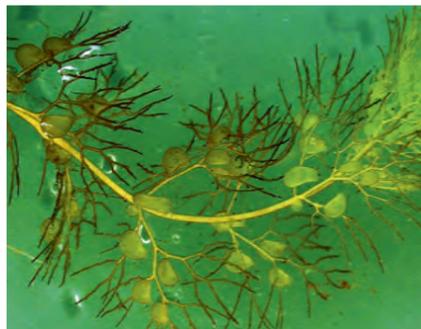


## Les mares acides, sources de raretés

Les pâtis du Mesnil et d'Oger abritent un réseau de mares originales, rares à l'échelle de l'Europe. Issues de l'exploitation de la pierre meulière, les fosses d'extraction se sont peu à peu remplies des eaux de pluie. Il en existe des centaines sur le site. Ces habitats aquatiques accueillent une végétation amphibie rarissime et menacée en Champagne-Ardenne tels que la Littorelle à une fleur, protégée au niveau national, la Pilulaire, la Baldellia fausse renoncule, l'Utrriculaire commune et le Scirpe Épingle. Leur valeur patrimoniale est ainsi exceptionnelle ! Compte tenu de leur fragilité, les structures animatrices veillent à limiter toute perturbation du milieu et à préserver ces habitats de l'envasement, du piétinement ou encore d'éventuelles pollutions.



Littorelle à une fleur



Vésicules d'Utrriculaire

## Sensibilisation à la préservation de l'environnement

### Animations pour les scolaires et le grand public

Grâce à la volonté des collectivités et aux financements mobilisés par Natura 2000, 120 élèves de six classes du Mesnil-sur-Oger et d'Épernay ont découvert les paysages et les espèces remarquables des pâtis. Ils sont notamment partis à la recherche des espèces aquatiques qui peuplent les mares grâce aux ateliers organisés par le Conservatoire d'espaces naturels et l'ONF. Deux animations nature entièrement gratuites ont également été organisées pour découvrir l'exceptionnelle richesse des pâtis. Ouvertes à tous, elles avaient pour objectif d'améliorer la connaissance des pâtis par les habitants afin que chacun devienne acteur de leur protection.

### Journée d'échange technique

Une journée d'échange à l'attention des membres du Comité Naturaliste Champenois de l'Agence territoriale Aube-Marne de l'ONF a été organisée par le Conservatoire d'espaces naturels et l'ONF le 23 novembre 2016. Cette journée constructive a permis de rappeler le fonctionnement du réseau Natura 2000, les enjeux du site Natura 2000, les objectifs du document d'objectifs et sa mise en œuvre.



### POURQUOI ACIDES ?

La plupart des mares ont une eau acide du fait de la nature particulière du sol composé d'argile et de pierre meulière. Cette eau légèrement acide favorise la présence de sphaignes (mousse répandue dans les tourbières).

### Que se passe-t-il dans les pâtis ?

Lors des travaux de gestion, réalisés régulièrement sur le site Natura 2000, des panneaux sont installés à proximité des chantiers afin d'informer les habitants et les usagers. Pour garantir le bon déroulement des travaux et la sécurité de tous, nous rappelons que l'accès au chantier est interdit aux personnes non habilitées.



## Accompagner les sports et loisirs

(DOSSIER)

Dans les sites Natura 2000, une évaluation des incidences est demandée aux organisateurs de manifestations. Cette étude doit définir si le projet a un impact significatif sur les milieux naturels, la faune et la flore. L'objectif est de concilier activités sportives et préservation de l'environnement.

Questions à Pascal Leblanc, des Amis de la Nature à Châlons-en-Champagne

Nous n'avons pas eu à modifier le parcours initialement prévu.

Depuis 20 ans, les Amis de la Nature à Châlons-en-Champagne organisent des randonnées pédestres pour l'association de don d'organes et de moelle osseuse ADOT51. En 2016, leur itinéraire traversait le site Natura 2000 des Landes et mares de Mesnil-sur-Oger et d'Oger.

Les structures animatrices vous-ont-elles apportées des recommandations pour cette randonnée ?

- Oui. Les structures animatrices ont veillé à ce que nous emprunions bien les chemins existants, à ce que le ramassage des déchets éventuels soit prévu et à ce que nous respections les habitats, la faune et la flore sur le site. Cela ne nous a posé aucun problème puisque nos randonneurs sont déjà sensibles à l'environnement et à ses enjeux. Ils prêtent une attention particulière au bon respect de la nature. Nous avons également informé les participants qu'une partie du parcours traverserait le site Natura 2000 des Landes et mares de Mesnil-sur-Oger et d'Oger. »

### « Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour organiser la manifestation sur le site Natura 2000 ?

- Non, nous n'avons pas rencontré de contraintes particulières. Nous avons contacté la sous-préfecture d'Épernay qui nous a indiqué qu'une partie du parcours passait en zone Natura 2000. Les structures animatrices nous ont demandé le tracé précis emprunté sur le site Natura 2000. Une rencontre sur le terrain a permis de lever les éventuels doutes.



À SAVOIR...

Les réponses de la Sous-préfecture d'Épernay concernant l'organisation de manifestations sportives dans ou à proximité d'un site Natura 2000.

### Comment savoir si une manifestation sportive est soumise à une procédure administrative ?

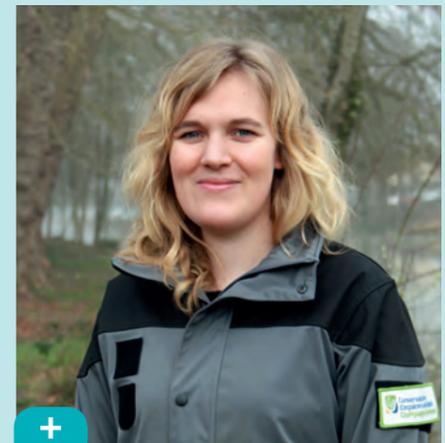
Le pôle départemental manifestations sportives assure une information sur les procédures de déclaration et d'autorisation de manifestations sportives sur le site Internet des services de l'État dans la Marne : [www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr). La page qui concerne les manifestations sportives comporte une information sur la traversée des sites Natura 2000, ainsi que le formulaire à remplir le cas échéant.

### L'évaluation simplifiée des incidences, quelle est la démarche ?

L'organisateur d'une manifestation sportive remplit le formulaire spécifique d'évaluation. Celui-ci est transmis à la Direction départementale des territoires de la Marne pour avis. L'arrêté portant autorisation de la manifestation, rédigé par le pôle, comporte les prescriptions demandées par la DDT de la Marne.

### Certains projets de manifestation sportive ont-ils été modifiés ou non autorisés ?

Nous n'avons jamais eu à annuler une manifestation se déroulant sur un site Natura 2000. En revanche, il peut arriver que les impacts produits par la manifestation soient jugés trop importants et que celle-ci doive être modifiée. Cela a par exemple été le cas au printemps pour une randonnée touristique motorisée qui a dû dévier son parcours qui passait initialement sur un site de reproduction des crapauds sonneurs à ventre jaune, espèce protégée en France.



+

### Vous avez un projet ? Pensez à l'évaluation des incidences Natura 2000 !

Organiser un événement sur un site Natura 2000 peut se révéler compliqué si on ne s'est pas posé les bonnes questions en amont. C'est pourtant simple, comme l'explique Laure Rogeaux, co-animatrice Natura 2000.

### Dans quels cas est-il nécessaire de mener une évaluation des incidences ?

Laure Rogeaux : Les manifestations sportives et récréatives, l'équipement d'un site pour une activité de pleine nature, la création de nouveaux chemins ou sentiers..., la liste est longue. N'hésitez pas à vous renseigner.

### Comment savoir si le projet se déroule à l'intérieur d'une zone Natura 2000 ?

L. R. : Il faut consulter les périmètres Natura 2000 sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est ou Géoportail.

### Comment mieux préparer son dossier ?

L. R. : Je suis à la disposition des porteurs de projet pour faciliter leurs démarches. Un certain nombre de formulaires simplifiés a été élaboré pour rendre la démarche plus aisée.

